

Résumé exécutif

Dans le cadre de l'élaboration de la troisième partie du Programme d'Investissement du Secteur de l'Éducation (PISE III), la mise à jour du diagnostic du système éducatif de 2004 était nécessaire pour mettre à disposition des décideurs des données récentes sur les résultats quantitatifs et qualitatifs du système mais aussi sur son fonctionnement et sa gestion. Ce résumé exécutif va au delà du diagnostic factuel (qui met en évidence les forces et les faiblesses du système) et aborde dans leur table au récapitulatif à la fin quelques recommandations en termes d'actions concrètes de politique éducative.

Les données utilisées dans le rapport proviennent de plusieurs sources, en particulier les enquêtes administratives scolaires des Ministères en charge de l'éducation, les données démographiques nationales, les enquêtes de ménage (ELIM 2006, EDS 2006) de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), les données macro économiques, les dépenses exécutées ainsi que les dotations budgétaires du Ministère de l'économie et des finances.

1. La pression démographique est assez forte et constitue un défi énorme pour le système éducatif malien

La population totale malienne est estimée en 2008 à 13,3 millions et connaît un accroissement moyen de l'ordre de 3,03 %. Quant à la population scolarisable à l'enseignement fondamental (les 7-15 ans)¹, elle est estimée à 3,3 millions en 2008 et elle devrait atteindre 4,7 millions en 2020 soit une augmentation de 43 % en douze ans². La capacité d'accueil dans les écoles du fondamental devrait être multipliée par 2 entre 2008 et 2020 pour atteindre la scolarisation primaire universelle avec un pourcentage de redoublants de 5% dans le système.

Par ailleurs, le VIH/SIDA et le paludisme ont des impacts certes faibles sur le système éducatif mais qu'il convient de ne pas négliger. En 2007, le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les 15-49 ans est estimé à 1,5 % et le nombre d'orphelins de 0 à 17 ans dû à la maladie à 44 000, en recul par rapport à la situation observée en 2004. On estime à 640 le nombre d'enseignants dans les deux cycles du fondamental touchés par le virus. Quant au paludisme, les données disponibles montrent qu'il constitue en 2007, 38 % des motifs de consultation et reste toujours la première cause de mortalité dans la population.

2. Le contexte macro-économique a été favorable au cours des dernières années...

Entre 1995 et 2008, le taux moyen de croissance réelle du PIB a été de 6 % par an, faisant passer le PIB (en valeur monétaire constante de 2008), de 1 889 milliards de francs CFA en 1995 à 3 921 milliards en 2008. Toutefois, la richesse par habitant a connu une progression moindre que celle du PIB du fait de la croissance démographique. En francs CFA de 2008, le PIB/habitant est passé de 196 413 francs CFA en 1995 à 293 720 francs CFA en 2008, soit un taux moyen de croissance réelle de 3% par an.

Tableau 1 : Evolution du produit intérieur brut (PIB) et du PIB par habitant (1995-2008)

Années	1995	1998	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008
Produit Intérieur Brut (milliards Fcfa)									
Aux prix courants	1 231	1 532	1 725	2 330	2 632	2 894	3 201	3 425	3 921
Déflateur du PIB base 100 en 2008	1,53	1,44	1,41	1,22	1,20	1,16	1,10	1,07	1
Aux prix constants (Fcfa année 2008)	1 889	2 207	2 431	2 847	3 156	3 350	3 526	3 677	3 921
Taux de croissance réel du PIB (prix de 2008)	6,2	6,0	3,2	4,4	4,7	6,1	5,3	4,3	6,6
Population (millions)	9,6	10,3	10,8	11,3	11,8	12,2	12,6	13,0	13,3
PIB par habitant (milliers de Fcfa)									
Aux prix courants	127 963	148 249	159 105	205 350	222 171	237 086	254 574	264 303	293 720
Aux prix constants (Fcfa année 2008)	196 413	213 531	224 285	250 889	266 420	274 445	280 359	283 809	293 720

Source : Direction Nationale de la Statistique et l'Informatique, Rapport sur la situation économique et sociale du Mali en 2008 et les perspectives pour 2009, RESEN 2005 et calcul des auteurs

3. ...ce qui a permis d'accroître les ressources de l'Etat...

La part de la richesse nationale prélevée par l'Etat (taux de pression fiscale et non fiscale) est passée de 14,1 % du PIB en 1995 à 17,5 % du PIB en 2005 puis a connu une baisse depuis 2005 et se situe en 2008 à 15,5 % du PIB. Compte tenu de l'évolution importante du PIB sur la période, les ressources internes (ressources domestiques hors dons) de l'Etat ont évolué de façon importante en passant (en francs CFA de 2008) de 267 milliards en 1995 à 607 milliards en 2008, soit un taux moyen d'accroissement réel de 6,5 % par an. Toutefois, ces progrès risquent d'être freinés du fait de la conjoncture économique actuelle qui risque d'entraîner une possible contraction de la richesse nationale et une diminution des rentrées fiscales et donc des ressources de l'Etat.

Tableau 2 : Les dépenses publiques d'éducation, exécution, 1995-2008³

Années	1995	1998	2000	2002	2004	2006	2007	2008
Dépenses courantes (milliards Fcfa)	22,6	35,6	49,2	66,7	82,6	110,2	118,1	127,7*
Dépenses d'investissement (milliards Fcfa)		10,0	13,3	13,5	46,9	63,2	68,3	67,2
Financement national		1,3	2,8	3,1	4,7	6,4	6,6	6,6
Financement extérieur		8,7	10,5	10,4	42,2	56,8	61,8	63,6**
Dépenses totales (milliards Fcfa)		45,6	62,5	80,3	129,5	173,4	186,4	194,9
Dépenses totales sur financement national (milliards Fcfa)		36,9	52,0	69,8	87,3	116,6	124,5	134,3
Dépenses courantes Education en % des dépenses courantes hors dette	18,9	22,8	26,5	22,8	23,7	29,0	27,9	28,7
Dépenses courantes Education en % des recettes domestiques de l'Etat	13,0	14,7	20,7	19,8	21,5	20,2	20,7	21,0
Dépenses courantes Education en % du PIB	1,84	2,32	2,85	2,86	3,14	3,44	3,45	3,26
Dépenses nationales Totales d'Education en % PIB		2,41	3,02	3,00	3,32	3,64	3,64	3,43

Source : Ministère de l'économie et des finances et calcul des auteurs

* Les dépenses courantes pour toute la fonction éducation en 2008 s'élève en réalité à 128,890 milliards en prenant en compte les dépenses des établissements de formation qui dépendent d'autres ministères.

** Estimé sur la base des exécutions budgétaires des 3 dernières années, qui tournent autour de 75%.

4. ...en même temps que la priorité nationale pour l'éducation a augmenté

En proportion des ressources internes de l'Etat, les dépenses courantes d'éducation sont passées de 13 % en 1995 à 21 % en 2008. En proportion des dépenses courantes hors dette de l'Etat, les dépenses courantes d'éducation sont passées de 19 % en 1995 à 29 % en 2008 témoignant d'un important effort budgétaire national en faveur de l'éducation. En francs CFA constants de 2008, les dépenses courantes d'éducation sont passées de 34,7 milliards de FCFA en 1995 à 127,7 en 2008, soit un taux de croissance de 11% en moyenne par an.

5. Les ressources extérieures sont également en augmentation

Les appuis extérieurs (à 99% des dépenses en capital) représentent, en 2008, 31 % des dépenses totales de l'éducation alors qu'ils n'étaient que de 19 % en 1998. Depuis 2004, ils représentent en moyenne le tiers des dépenses totales du système.

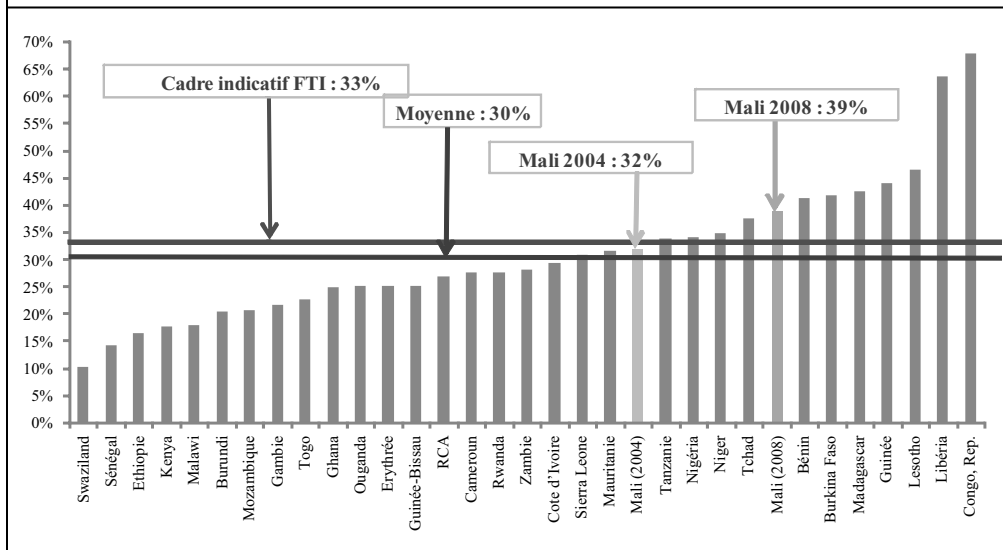
6. La répartition intra-sectorielle des ressources n'est pas assez en faveur du 1^{er} cycle du fondamental

La part des dépenses courantes allouées au 1^{er} cycle du fondamental, même si elle a augmenté, reste en deçà de la valeur observée dans les pays ayant un taux d'achèvement dans le primaire comparable à celui du Mali. Les dépenses courantes de ce cycle représentent en 2008, 36,5 % des dépenses courantes d'éducation et sont en augmentation puisqu'elles étaient de 27,4 % en 1995 et de 35 % en 2004. Avec un taux d'achèvement moyen du primaire de 50% (contre 54% pour le Mali); les autres pays de l'UEMOA consacrent en moyenne 49,9% de leurs dépenses courantes d'éducation à l'enseignement primaire.

En 2008, la part des dépenses courantes allouée aux autres niveaux est de 16,7 % pour le 2nd cycle du fondamental, de 12,9 % pour l'enseignement secondaire général, de 9,9 % pour l'enseignement technique et professionnel, de 17,6 % pour l'enseignement supérieur, de 1% pour le préscolaire, de 1% pour le non formel et l'alphabétisation et de 4,4 % pour l'enseignement normal.

La rémunération du personnel (enseignants en situation de classe et personnel administratif dans les établissements et dans les services) représente en moyenne 55 % de l'ensemble des dépenses courantes du système et varie de moins d'un quart du budget dans les instituts de formation des maîtres, l'enseignement technique et professionnel, et l'enseignement supérieur à plus des deux tiers dans les autres niveaux d'enseignement. Quant aux dépenses hors salaires des enseignants en situation de classe, elles représentent en moyenne 58 % de l'ensemble des dépenses courantes en 2008 et sont de 38 % au préscolaire, 39 % au fondamental 1, 41% au fondamental 2, 66 % dans le secondaire général, 88 % dans l'enseignement technique et professionnel, et 81 % dans l'enseignement supérieur. A titre comparatif pour le fondamental 1, la moyenne Africaine des dépenses courantes hors salaires enseignants est de 31 % (Cf. graphique 1). Les dépenses sociales représentent 47% des dépenses courantes du supérieur et 68% des dépenses courantes dans les IFM.

Graphique 1 : Comparaison avec d'autres pays d'Afrique de la part des dépenses courantes hors salaire enseignant dans le premier cycle du fondamental, 2008 (ou années proches)



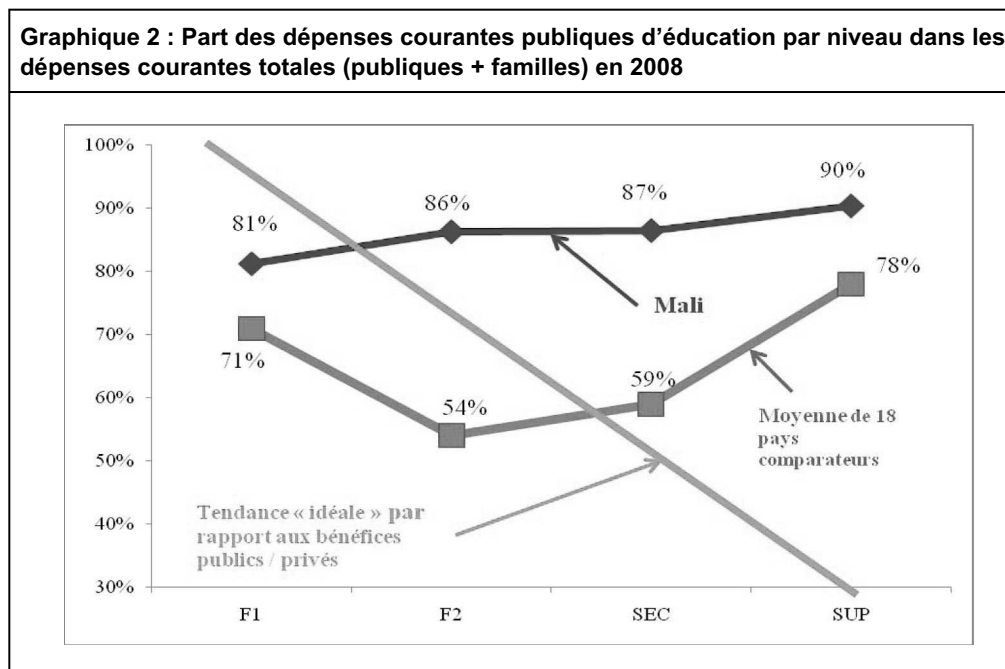
Sources : Direction du budget/Ministère des finances, DAF/Ministères en charge de l'éducation, CPS, Pôle

7. Les dépenses privées pour l'éducation représentent 16% de l'ensemble des dépenses d'éducation en 2008

La dépense totale des familles pour l'éducation s'élève à 26,7 milliards FCFA en 2008 et correspond à 16 % de la dépense nationale d'éducation du pays (contre 10 % en 2004). La part des dépenses des familles dans la dépense totale d'éducation (publique + familles) est d'autant plus élevée que le niveau scolaire est bas. En effet, les familles contribuent en 2008 en moyenne pour 19 % de la dépense totale dans le 1^{er} cycle fondamental, pour 14 % dans le 2nd cycle, 13% dans l'enseignement secondaire (général et technique) et pour seulement 10 % au supérieur. Du fait de bénéfices privés plus élevés pour les diplômés du supérieur (cf. chapitre 5) et de la présence très majoritaire des individus de milieu favorisé parmi les étudiants du supérieur, la logique d'équité voudrait que les ménages contribuent plus dans la partie haute du système que dans la partie basse (fondamental 1 et 2). La structure actuelle de l'utilisation des ressources publiques est donc en contradiction avec cette logique d'équité dans la mesure où elle pénalise plus les familles les plus pauvres et ne contribue pas à la scolarisation de tous les enfants d'origine modeste.

Le graphique 2 présente la part des dépenses courantes publiques d'éducation par niveau dans les dépenses courantes totales (publiques + familles)

De plus, cette structure de partage des coûts ne favorise pas la régulation des flux d'élèves dans la partie haute du système, nécessaire puisque le système éducatif forme plus de diplômés du secondaire et du supérieur que d'emplois disponibles sur le marché du travail demandant les qualifications de ces niveaux d'enseignement.



Source : Direction Générale du Budget du Ministère des finances, CPS et calcul des auteurs à partir de l'ELIM 2006

8. La couverture scolaire s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années

La couverture scolaire s'est nettement améliorée à tous les niveaux depuis 2004. Le secondaire général et l'enseignement supérieur sont les niveaux qui ont vu leur couverture scolaire progresser

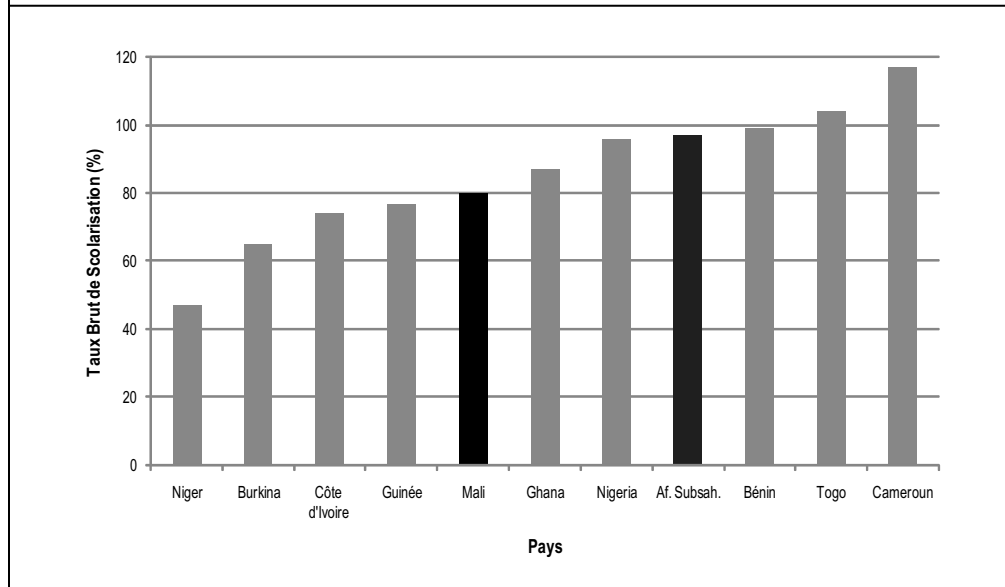
Tableau 3 : L'évolution de couverture scolaire (TBS en % et nombre d'étudiants pour 100 000 habitants) par niveau d'enseignement, 2004/05 à 2007/08

	2004/2005	2007/2008	Accroissement annuel*
Préscolaire (TBS en %)	2,1%	3,1%	+ 13,9%
Fondamental 1 (TBS en %)	72,2%	80,0%	+ 3,5%
Fondamental 2 (TBS en %)	38,4%	46,8%	+ 6,8%
Secondaire Général (TBS en %)	10,0%	14,8%	+ 14,0%
ETP (élèves pour 100 000 hbts)	335	425	+ 8,3%
Supérieur (étudiants pour 100 000 hbts)	247	406	+ 18,0%

Sources : CPS/Education

* : Il s'agit de l'accroissement des taux et non des effectifs

plus rapidement (respectivement +14 % et +18 % par an). Quant à la couverture de l'enseignement fondamental 1, elle n'a augmenté que de 3,9 % par an. Toutefois, l'enseignement fondamental 1 présente la meilleure couverture avec un taux brut de scolarisation de 80 % mais qui reste cependant en dessous de la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne (cf. graphique 3).

Graphique 3 : Comparaison internationale du TBS du fondamental premier cycle, 2007/08 (ou année proche)

Source : CPS/Education, RESEN autres pays, UNESCO

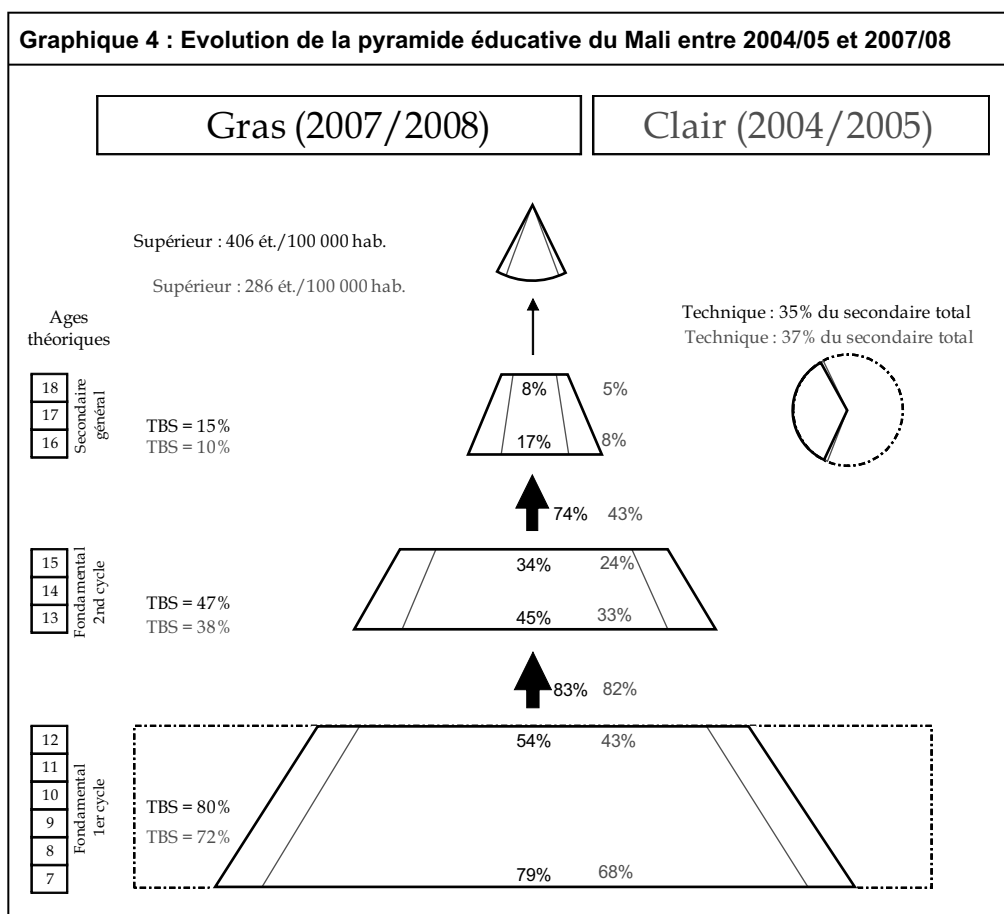
9. Cependant, l'accès à l'école n'est pas encore universel et les abandons scolaires restent importants à tous les niveaux d'enseignement...

Malgré cette évolution positive de la couverture scolaire, en 2008 seuls 54 % des enfants achèvent l'enseignement fondamental 1, la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne étant de 61 %. Cette faiblesse de l'achèvement provient du fait que dans le contexte malien, 21 %

des enfants d'âge scolaire n'ont jamais mis les pieds à l'école et que les abandons précoces sont très importants dans le système (ils sont estimés à 23 % au niveau du fondamental 1). Par ailleurs, seuls 45 % des enfants accèdent en 1^{ère} année du fondamental 2 (7^{ème} année) et 34 % accèdent à la 10^{ème} année. Le taux d'accès à l'enseignement secondaire général est de 16 % et le taux d'accès en dernière année de l'enseignement secondaire général est de 8 %.

En ce qui concerne les problèmes d'abandons en cours de cycle et de non-fréquentation scolaire, ils sont liés à la fois à des problèmes d'offre et de demande scolaire. Au Mali, 33 % des enfants âgés entre 7 et 12 ans se trouvent à plus de 30 minutes de la première école fondamentale et plus l'école est éloignée du domicile de l'enfant, plus grande est la probabilité qu'il ne soit pas scolarisé ou l'abandonne en cours de cycle. Une étude⁴ menée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Information (DNSI) montre que les enfants vivant dans des foyers situés à plus de 45 minutes de l'école la plus proche ont plus de deux fois moins de chances d'être scolarisés que ceux dont le foyer est à moins de trente minutes. Par ailleurs, les écoles maliennes ne sont pas toutes à cycle complet et certaines sont dans l'incapacité d'assurer la continuité éducative tout au long du cycle aux élèves qu'elles scolarisent. 5 % et 4 % des élèves inscrits en 2006/07 dans le 1^{er} et le 2nd cycle du fondamental l'étaient dans un établissement qui n'offrait pas le niveau d'études suivant l'année suivante, les obligeant à changer d'école pour poursuivre leurs études.

Le graphique suivant fait une synthèse de la situation quantitative du système éducatif malien.



Source : Calcul des auteurs à partir des données de la CPS

10. ... et les abandons contribuent tout comme les redoublements à la faible efficacité interne du système

Au niveau du fondamental 1, les abandons restent élevés (autour de 23 % depuis 2004) alors que la proportion des redoublants a connu une diminution en passant de 19 % en 2004 à 14 % en 2008. Dans le second cycle du fondamental la proportion des redoublants a connu une diminution forte, en passant de 24 % en 2004 à 17 % en 2008 alors que les abandons en cours de cycle sont restés en moyenne autour de 15 %. Les redoublements et les abandons contribuent de façon équivalente à la perte de l'efficacité au niveau du fondamental 1 alors que dans le fondamental 2 ce sont les premiers qui contribuent le plus à la faible efficacité interne.

Les ressources finançant les redoublements et les abandons sont ainsi estimées à 28 % des ressources mobilisées dans le fondamental 1 et à 22 % dans le fondamental 2.

11. La qualité des apprentissages est faible avec beaucoup d'élèves en difficulté dès le premier cycle du fondamental

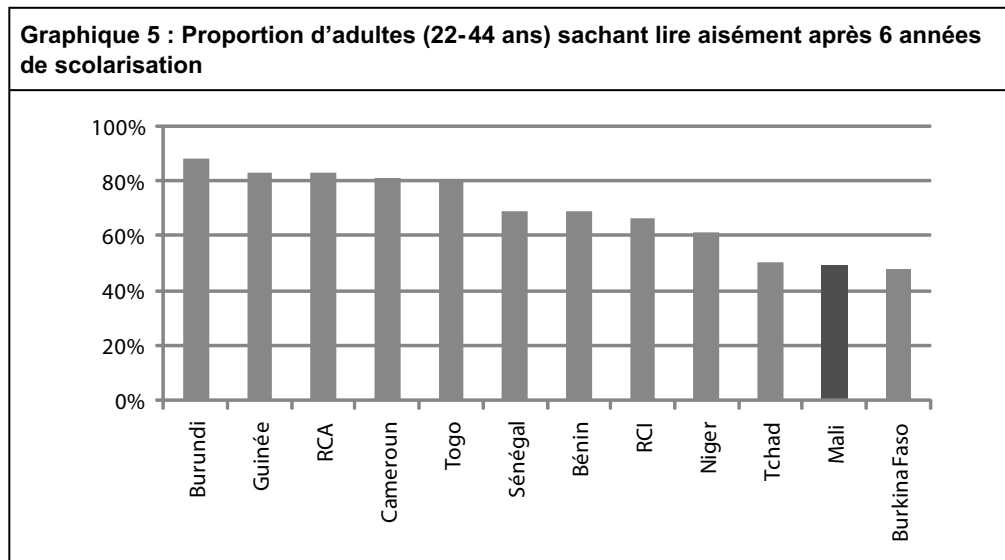
Dans le fondamental 1, les résultats de l'évaluation effectuée en 2007 par le Centre National de l'Éducation (CNE) en langue et communication (LC), en sciences mathématiques et technologiques (SMT) auprès d'élèves de 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} année révèle l'existence d'une proportion importante d'élèves en difficulté dans le fondamental 1 en particulier en 2^{ème} et 4^{ème} année en langue et communication et dans les trois niveaux en SMT. Par ailleurs, il existe une très grande variabilité de niveau entre les élèves. Les résultats montrent que le niveau des élèves, globalement faible en début de cycle, s'améliore en fin de cycle. En effet, les élèves de 6^{ème} année ont mieux réussi en moyenne dans ces deux disciplines que ceux de la 2^{ème} et de la 4^{ème} année, dans la mesure où leur score moyen est plus élevé et également assorti de moins d'hétérogénéité entre les élèves.

Tableau 4 : Score moyen et niveau de maîtrise en langue et communication, sciences mathématiques et technologiques en 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} année du fondamental 1, 2007

Disciplines et année d'études	Effectif	Score moyen		Niveau de maîtrise		
		Score moyen sur 100	Dispersion autour de la moyenne	Inférieur au niveau minimum	Niveau de maîtrise minimum	Niveau de maîtrise souhaité
Langue et communication (LC)						
2 ^{ème} année	1 388	49,6	28,1	53,2%	11,1%	35,7%
4 ^{ème} année	1438	47,8	25,4	57,0%	28,0%	15,0%
6 ^{ème} année	1217	62,4	22,3	25,6%	46,6%	27,8%
Science mathématiques et technologiques (SMT)						
2 ^{ème} année	1388	41,8	27,6	61,3%	27,8%	10,9%
4 ^{ème} année	1438	45,5	24,5	54,9%	36,0%	9,0%
6 ^{ème} année	1217	49,0	23,6	52,8%	34,2%	13,0%

Source : Evaluation du niveau d'acquisition en langue et communication, en science mathématiques et technologiques des élèves de la 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} année du Fondamental1, CNE 2007.

Par ailleurs, on compte seulement 29 % d'adultes alphabétisés durablement après 5 années de scolarisation. Ils ne sont que 49 % à l'être après 6 années et 72 % après 7 années de scolarisation. Ce n'est qu'à partir de la 10^{ème} année d'études que la majorité des adultes deviennent des alphabétisés durables. En termes de comparaison internationale, ces résultats sont révélateurs de la faible qualité du système éducatif malien dans la mesure où la proportion des adultes alphabétisés après 6 années de scolarisation au Mali reste en deçà de la valeur observée dans les autres pays francophones d'Afrique subsaharienne.



Source : EDS 2006, RESEN autres pays

12. De fortes disparités dans les scolarisations existent selon le genre et la zone de résidence...

Malgré l'amélioration de la couverture éducative dans le pays, les disparités filles/garçons ne se réduisent que très peu. Au niveau du fondamental 1, l'accès des filles en 1^{ère} année en 2007/08 n'en est qu'au niveau de l'accès des garçons en 2003/04. Ce résultat montre que malgré les progrès réalisés, beaucoup d'efforts restent à faire pour la scolarisation des filles (par exemple dans le primaire, l'indice de parité fille garçon calculé sur la base du TBS n'a gagné que 4 points de pourcentage en 2004 et 2008 en passant de 0,75 en 2004 à 0,79 en 2008). Les inégalités filles/garçons s'accroissent dans le 2nd cycle et dans les niveaux supérieurs. En effet, alors qu'en 2007/08, l'accès en 7^{ème} année est de 55 % chez les garçons, il n'est que de 36 % chez les filles, soit une différence de 19 points de pourcentage contre une différence de 15 points dans l'accès en 1^{ère} année. A l'université de Bamako, les filles ne représentent que 28 % de l'effectif des étudiants.

Les disparités liées au milieu de résidence sont encore plus importantes que celles liées au genre. Un enfant vivant en milieu rural a 1,7 fois moins de chance que celui qui vit en milieu urbain d'être inscrit à l'école et ces inégalités s'accroissent également avec le niveau d'études. Un enfant en milieu urbain a 4 fois plus de chances d'achever le 1^{er} cycle du fondamental qu'un enfant en milieu rural. Le rapport de chance passe à 11 pour l'achèvement du 2nd cycle. A noter que l'offre d'éducation est plus restreinte en milieu rural

qu'en milieu urbain. Selon l'EDS 2006, en milieu rural, 37% des enfants de 7-12 ans vivent dans des ménages se trouvant à plus de 30 minutes d'une école d'enseignement fondamental contre 23 % en milieu urbain.

13. ... mais c'est le niveau de vie des ménages qui constitue le facteur le plus discriminant dans les scolarisations

Les inégalités liées au niveau de vie des familles apparaissent dès la première année de l'enseignement fondamental. Les enfants des ménages appartenant au quintile le plus riche ont 2 fois plus de chances d'aller à l'école que ceux vivant dans les ménages les plus pauvres. Ces inégalités augmentent fortement avec le niveau d'études pour atteindre des proportions très élevées dans les niveaux supérieurs du système éducatif. Ainsi, les enfants vivant dans les ménages les plus riches ont 20 fois plus de chances d'achever le second cycle du fondamental que ceux appartenant aux 20% de ménages les plus pauvres et ces derniers sont presque absents de l'enseignement supérieur.

14. 75% des ressources publiques allouées à l'éducation sont consommées par les 20% les plus riches

Les 10% les plus éduqués s'approprient 50% des ressources publiques d'éducation. Cette valeur est beaucoup plus élevée au Mali que dans la majorité des pays d'Afrique au sud du Sahara, dont la moyenne est de 42,9 %.

Les inégalités de scolarisation dues aux caractéristiques socio-économiques se répercutent dans l'appropriation des ressources publiques allouées à l'éducation, les groupes les plus favorisés «bénéficiant» de plus de ressources publiques d'éducation. Ainsi, les garçons «s'approprient» 1,8 fois plus de ressources que les filles, les urbains 2,6 fois plus de ressources que les ruraux et les jeunes du quintile le plus riche, 18,5 fois plus de ressources que ceux du quintile le plus pauvre. Finalement, le système éducatif, par le

Tableau 5 : Appropriation des différentes catégories sociales de la dépense publique d'éducation

	% dans la population	% de ressources publiques d'éducation appropriées	Indice d'appropriation relative
Genre			
Fille	51,1%	36,8%	1,00
Garçon	48,9%	63,2%	1,80
Localisation			
Rural	69,0%	19,4%	1,00
Urbain	31,0%	80,6%	2,60
Quintile de revenu			
q1	22,2%	4,3%	1,00
q2	20,3%	5,4%	1,38
q3	18,5%	4,9%	1,36
q4	18,2%	11,0%	3,13
q5	20,9%	74,5%	18,49

Source : calculs des auteurs à partir du Tableau VI.5 (chapitre 6) et du tableau 3 en annexe du chapitre 6

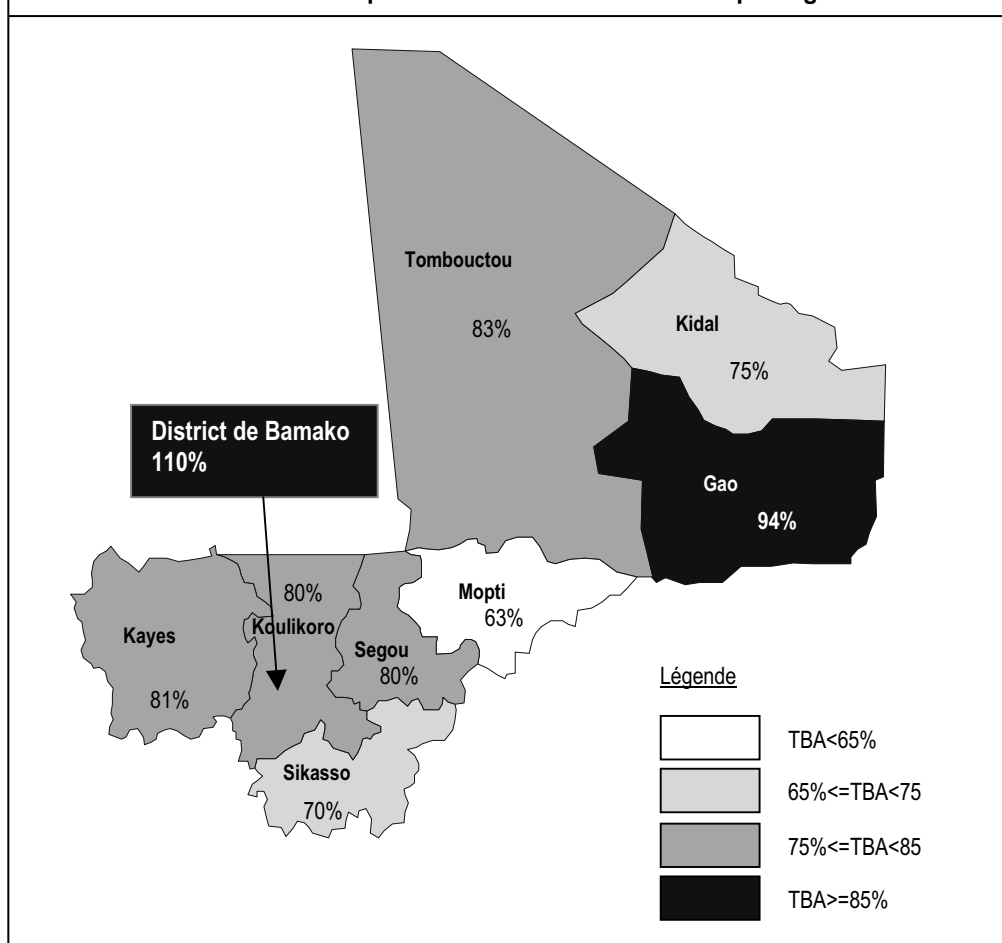
jeu du subventionnement public, «redistribuée» plus de ressources en faveur des catégories sociales déjà favorisées à la naissance.

15. Les disparités régionales sont également élevées: le Nord est en retard sur le reste du pays

Les régions de Mopti, Sikasso et Kidal sont les régions ayant les plus faibles accès à l'école, la région de Gao et le district de Bamako sont les zones présentant les plus forts accès en première année du fondamental 1. Quant à l'achèvement du fondamental 1, il varie de 24,7 % dans la région de Kidal à 103,5 % dans le district de Bamako. Les régions du Nord (Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti) sont celles qui présentent les taux d'achèvement les plus faibles.

Les zones de faible accès en 1^{ère} année ne sont pas forcément celles où l'achèvement du cycle est le plus faible. La région de Gao par exemple qui a le taux d'accès (94%) en 1^{ère} année le plus élevé après Bamako, a un taux d'achèvement (37%) qui le place parmi les zones de faible achèvement. Ce résultat dénote de forts taux d'abandons pendant le cycle dans cette région et aussi dans les autres régions du nord.

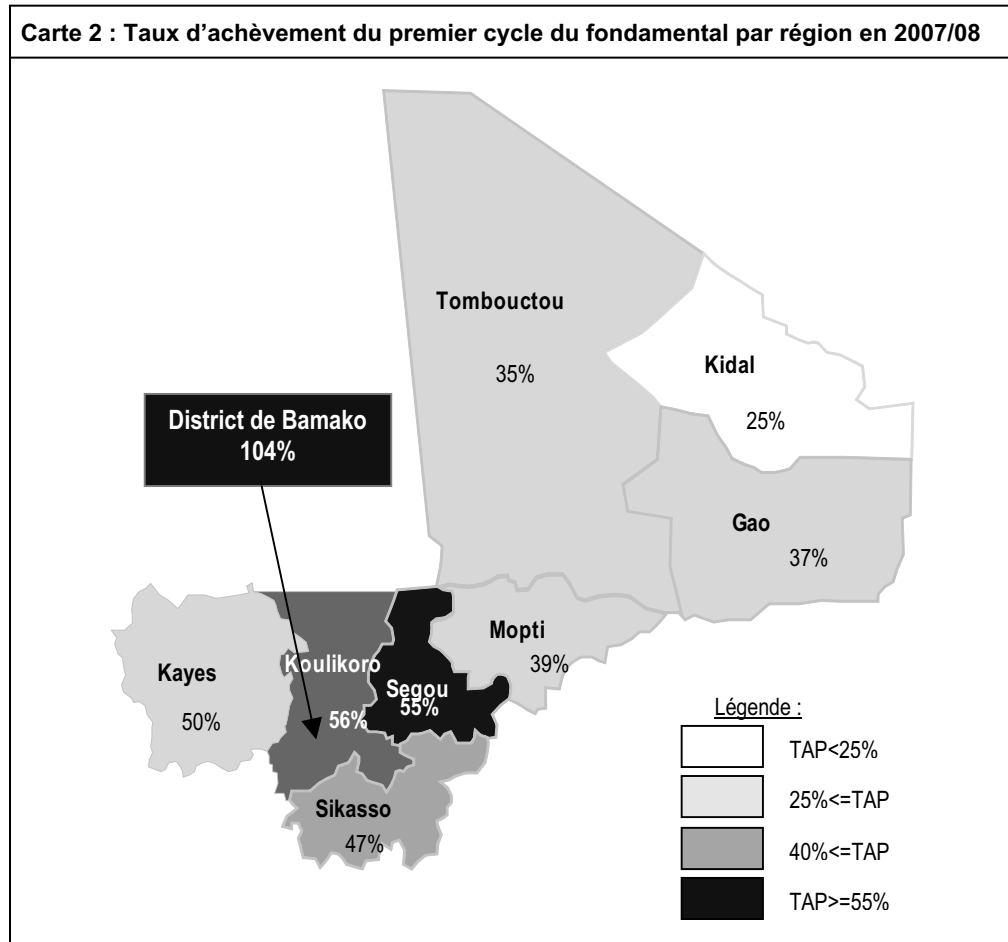
Carte 1 : Taux brut d'accès en première année du fondamental par région en 2007/08



Source : CPS/Education

Le taux d'accès en 7^{ème} année (1^{ère} année du 2nd cycle du fondamental) varie de 23 % à Kidal à 79 % à Bamako et le taux d'accès en 9^{ème} varie de 15 % dans la région de Kidal à 72 % dans le district de Bamako.

Les régions du Nord (Gao, Tombouctou, Mopti, Kidal) apparaissent ainsi comme des zones à aider en priorité en particulier pour l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous. La région de Kayes présente elle, une situation très préoccupante au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental avec un abandon très important des élèves en cours de cycle.



Source : CPS/Education

16. Les coûts unitaires en termes de PIB par habitant sont en baisse à tous les niveaux d'éducation, du fait d'une augmentation plus rapide des effectifs que du budget

Dans le fondamental 1, la dépense publique par élève est de 11% du PIB/habitant et est restée stable entre 2004 et 2008 (en 1998 sa valeur était de 13% du PIB/habitant). En revanche, les coûts unitaires publics des niveaux supérieurs ont diminué entre 2004 et 2008, 20% du PIB/habitant pour le fondamental 2 (contre 27% en 2004), 75% pour le secondaire général

Tableau 6 : Evolution dans le temps des coûts unitaires et comparaisons internationales⁵

Dépenses publiques courantes/élève (en % du PIB/habitant)	Primaire (Fondamental 1)	Secondaire 1 (Fondamental 2)	Secondaire 2 (Secondaire)	Technique et Professionnel	Supérieur
Mali (1998)	13	26	96	224	197
Mali (2004)	11	27	117	203	193
Mali (2008)	11	20	75	192	131
Bénin (2006)	13	11	32	121	134
Burkina Faso (2006)	17	19	63	181	215
Burundi (2004)	15	42	136	188	719
Congo (2005)	5	11	36	27	183
Côte d'Ivoire (2007)	18	31	72	267	168
Guinée (2007)	6.5	7.6	10	140	88
Guinée-Bissau (2006)*	12	25	25	153	56
Libéria (2006)	9	21	27	nd.	118
Madagascar (2006)	9	22	62	74	186
Malawi (2008)*	8	83	83	141	2147
Niger (2008)	22	44	115	676	492
RCA (2005)	7	17	28	91	225
Sénégal (2007)	15	11	41	nd.	147
Togo (2007)	11	23	29	nd.	391
Moyenne des pays comparateurs	12	26	54	187	376
Rapport Mali / Moyenne	0,89	0,72	1,38	1,03	0,35

* Il n'a pas été possible de séparer les coûts unitaires des 2 cycles de l'enseignement secondaire
Direction du budget/Ministère des finances, DAF/Ministères en charge de l'éducation, CPS, RESEN

(117% en 2004), 195% pour l'enseignement technique et professionnel (203% en 2004) et 131% pour le supérieur (193% en 2004).

La plus forte baisse du coût unitaire a été enregistrée dans l'enseignement supérieur ceci s'expliquant par une augmentation très forte des effectifs d'étudiants entre 2004 et 2008 qui ont connu une hausse de 82 % alors que la part du budget allouée aux dépenses courantes de ce niveau d'enseignement n'a cru que de 8% sur la même période.

17. Les taux d'encadrement sont trop élevés avec une forte variabilité du statut du personnel enseignants et de leurs niveaux de rémunération

Au niveau du fondamental 1, le rapport élèves maître moyen dans les écoles publiques et communautaires en 2008 est de 55. Les conditions d'encadrement se sont légèrement améliorées dans ce niveau, le rapport élèves maître étant de 63 en 2004, toutefois la valeur actuelle reste encore très élevée et cache d'importantes disparités (cf. point 18). Concernant les autres niveaux d'enseignement, le Mali se situe légèrement au dessus de la moyenne des pays comparateurs pour le fondamental 2 (45 contre 43) et pour l'enseignement technique et professionnel (15 contre 14) et égal à la moyenne pour le secondaire général (26). Toutefois, il est important de souligner que ces moyennes sont calculées sur des pays comparateurs qui ont tous, plus ou moins, des rapports élèves maître trop élevés pour assurer des conditions d'enseignement favorables pour la qualité.

Tableau 7 : Statut du personnel et niveau moyen de rémunération pris en charge sur le budget éducation (unités de PIB par habitant) aux différents niveaux d'études, 2008⁶

Catégorie de statut	Enseignement						ETP		Université	
	Fondamental 1		Fondamental 2		Secondaire		% personnels	Salaire moyen	% personnels	Salaire moyen
	% personnels	Salaire moyen	% personnels	Salaire moyen	% personnels	Salaire moyen				
Fonctionnaires cadres	20,9%	7,7	29,2%	7,8	43,4%	8,7	38,5%	8,0	79,4%	17,1
Contractuels de l'Etat	8,7%	5,7	7,9%	5,7	23,8%	5,5**	23,8%	5,6	20,6%	7,4
Sous total	29,6%	7,1	37,1%	7,4	67,3%	7,7	62,2%	7,1	100,0%	15,1
Contractuels des collectivités (PSTE)	33,2%	4,4	37,6%	4,4	32,7%	5,5	37,8%	5,5		
Contractuels des collectivités (sur ressources des collectivités)	2,8%	0,0	3,1%	0,0						
ECOM (PSTE)	27,1%	0,8	9,6%	0,8						
ECOM (non subventionnés)	3,7%	0,0	9,4%	0,0						
Elèves maîtres	3,6%	0,0*	3,2%	0						
Ensemble	100%	3,8	100%	4,4	100%	6,2	100%	6,5	100,0%	15,1

* Les élèves-maîtres bénéficient d'une bourse attribuée dans le cadre des IFM et dont le montant moyen équivaut à 1,1 PIB/habitant par élève dans les IFM

** En moyenne, dans l'enseignement secondaire général, les enseignants conventionnaires du secondaire ont un salaire moyen estimé à 6,5 PIB/habitant et le personnel d'appui conventionnaire a un salaire moyen estimé à 4,9 PIB/habitant ce qui donne une moyenne de 5,5 PIB/habitant.

Source: Direction Générale du Budget du Ministère des finances, solde, CPS/Ministères en charge de l'éducation, DAF/Ministères en charge de l'éducation, DNSI, calcul des auteurs

Pour assurer l'encadrement des élèves, ils coexistent dans le système des enseignants avec des statuts et des niveaux de rémunérations différents. Le tableau 7 présente les statuts de personnels (enseignants et non enseignants) dans le système et le niveau de rémunération s'y rattachant.

Dans le fondamental, les fonctionnaires représentent respectivement 21 % et 29 % du personnel dans le 1^{er} et le 2nd cycle et ont un salaire moyen annuel respectif de 2 262 911 FCFA (équivalent de 7,7 unités PIB/habitant) et de 2 274 025 FCFA (7,8 unités de PIB/habitant). Les contractuels d'Etat représentent respectivement 9% et 8% du personnel dans le 1^{er} et le 2nd cycle et ont un salaire moyen annuel d'environ 1 666 000 FCFA (5,7 unités de PIB/habitant). Quant aux contractuels des collectivités territoriales payés sur les fonds PPTE, ils sont majoritaires dans le système et ont un salaire annuel en moyenne équivalent à 4,4 unités du PIB/habitants soit 1 298 534 FCFA dans les deux cycles du fondamental, 1 620 938 FCFA dans le secondaire général et technique. Au niveau du fondamental, il existe également des enseignants des collectivités financés sur fonds propres par ces derniers, des enseignants communautaires qui reçoivent une subvention de 225 000 FCFA de l'Etat, des enseignants communautaires pris en charge par les familles, et des élèves-maîtres en dernière année de formation qui ont une bourse annuelle estimée à 322 395 FCFA. Dans le secondaire, les statuts et rémunérations des enseignants sont également variables. Le salaire moyen annuel varie de 5,5 PIB/habitant (1 620 938 FCFA) pour les enseignants contractuels des collectivités financés sur ressources PPTE à 8,7 (2 560 015 FCFA) pour les fonctionnaires.

Toutefois, il faut noter que les différences de rémunération entre fonctionnaires, conventionnaires ou contractuels des collectivités financées sur ressources PPTE sont surtout dues à des questions d'ancienneté dans le système. En effet, ces dernières années des rapprochements dans le traitement ont été réalisés.

18. L'allocation des enseignants et des manuels par l'Etat dans les établissements scolaires n'est pas suffisamment en lien avec le nombre d'élèves qui y sont scolarisés

Dans le fondamental 1, 33% des affectations des enseignants dans les écoles publiques et communautaires ne s'expliquent pas par le nombre d'élèves dans ces établissements. A titre d'exemple comparatif, le Niger, pays comparable au Mali d'un point de vue géographique, affiche un degré d'aléa de 22 %. La «réussite» du système nigérien en la matière tient notamment au processus de recrutement sur poste qui consiste à organiser le recrutement des nouveaux enseignants par école. Les enseignants postulent pour des postes identifiés dans les écoles avec les plus grands besoins. La situation par école (effectif d'enseignant vs effectif des élèves) dans le cas du Mali est présentée sur le graphique 7.

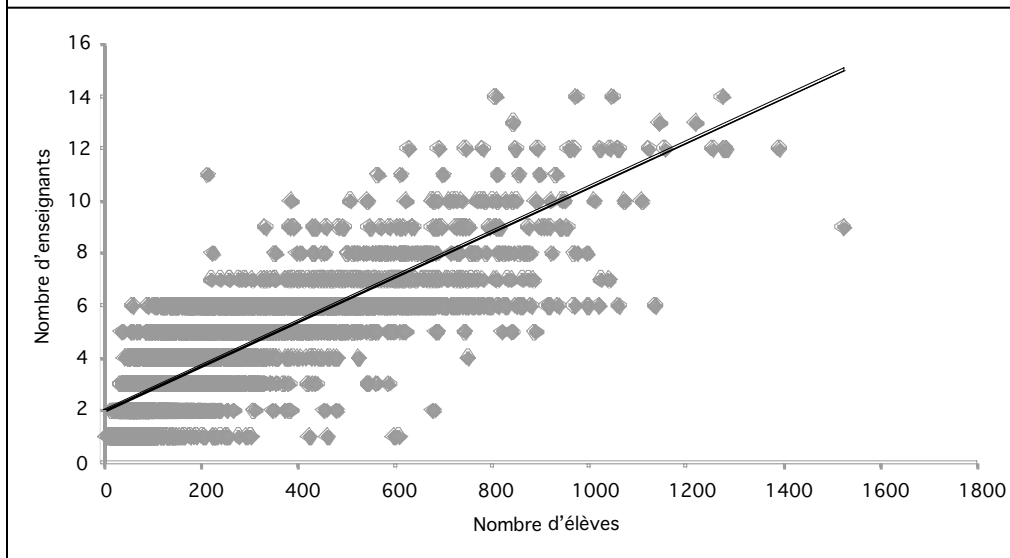
Au niveau des régions, celle de Kidal⁷ est la mieux dotée en enseignants (35 élèves par maître) alors que le district de Bamako est le moins doté (73 élèves par maître). Le taux d'encadrement des autres régions se situent entre 50 (Ségou) et 58 élèves par maître (Gao).

Dans l'ensemble, quatre régions présentent des rapports élèves maître supérieurs à la moyenne nationale et cinq ont des valeurs inférieures à cette moyenne.

Un autre angle d'analyse consiste à regarder la distribution des enseignants contractuels communautaires (qu'ils reçoivent ou non une subvention de l'Etat) par région. Cette distribution montre que les régions de Tombouctou (42,2%), Sikasso (46,3%), et Ségou (51,8%) présentent une forte concentration d'enseignants communautaires. En revanche, les régions de Gao (1,9%), Kidal (5,4%) Mopti (15,2%) et le district de Bamako (16%) présentent une concentration moins forte d'enseignants communautaires, et donc une plus grande proportion d'enseignants, financés par l'Etat. Au niveau national les enseignants communautaires représentent 33% de l'ensemble des enseignants en situation de classe.

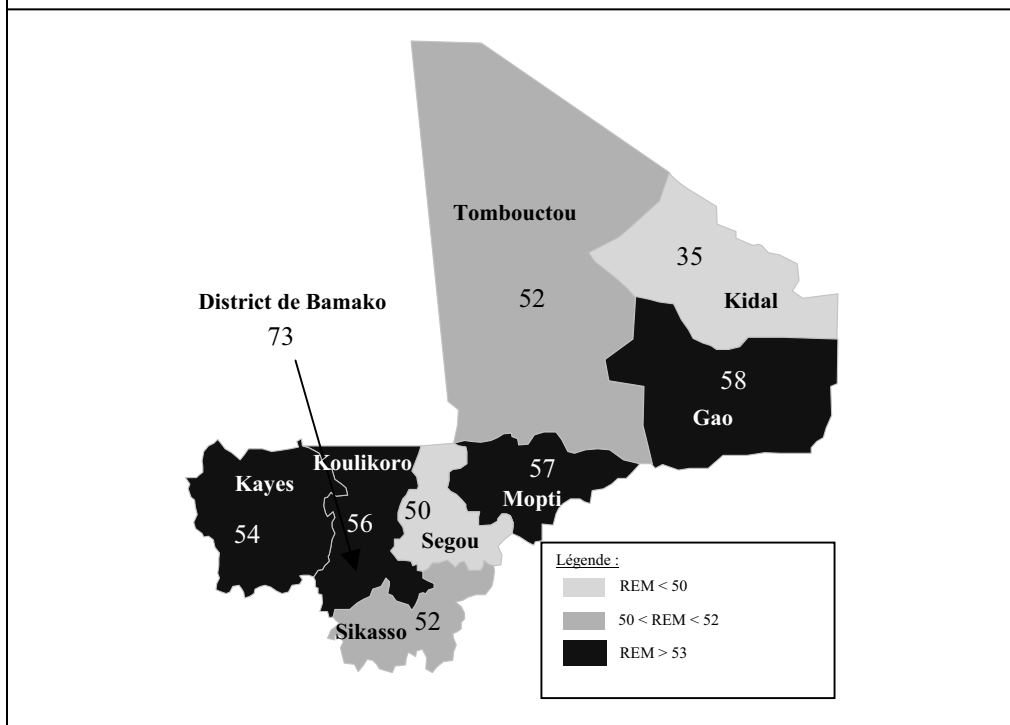
Par ailleurs au niveau du fondamental 1, en moyenne 1,4 élèves se partagent un manuel de français et il existe en moyenne un manuel de mathématique par élève. Si la cohérence dans l'allocation des manuels était optimale, chaque école disposerait de ces ratios. Toutefois, les degrés d'aléa dans l'allocation de ces manuels au niveau national sont respectivement de 73,6 et 79,5 %, signe d'une très faible cohérence dans l'allocation aux écoles.

Graphique 6 : Cohérence de l'allocation des enseignants dans les écoles publiques et communautaires au niveau du 1er cycle de l'enseignement fondamental, 2007-08



Source : base de données scolaires 2007/08 de la CPS

Carte 3 : Ratio élèves par maître au niveau régional, écoles publiques et communautaires du premier cycle du fondamental, année 2007/08

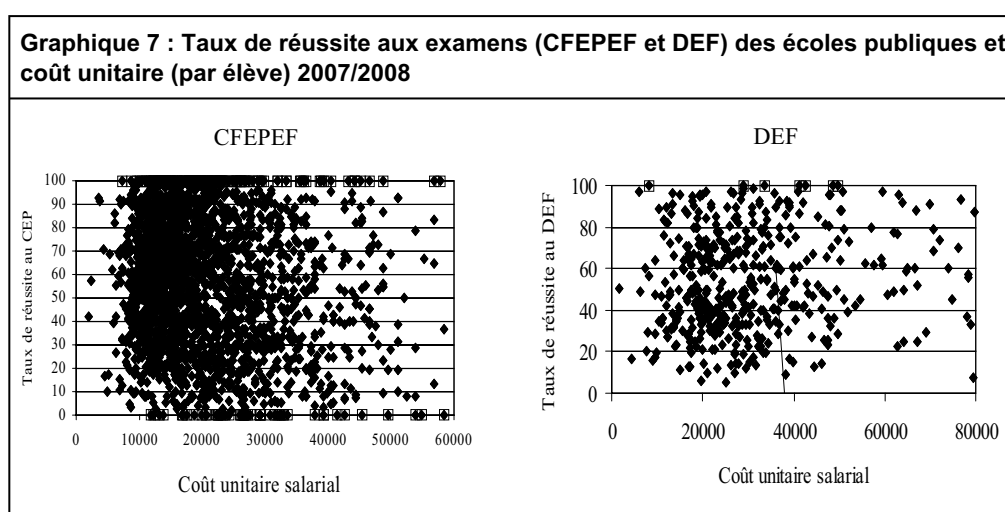


Source : annuaires statistiques 2007/08 de la CPS

19. La gestion pédagogique est également faible

Tout comme la gestion administrative, la gestion pédagogique constitue une des faiblesses du système éducatif malien, dans la mesure où la mise en regard des résultats des écoles et des moyens dont elles disposent révèle une absence de relation entre ces deux grandeurs.

Des établissements disposant a priori de ressources raisonnables affichent des résultats médiocres alors que d'autres disposants de moyens plus modestes obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Autrement dit, ce ne sont pas forcément les écoles qui ont les enseignants les mieux payés et les taux d'encadrement les meilleurs, qui obtiennent les meilleurs résultats en termes de réussite aux examens. Ce constat vaut à la fois pour le premier et le second cycle du fondamental.



Source : calcul à partir des données scolaires 2007/08 de la CPS et des données salariales du chapitre 3

20. Une articulation difficile entre les sortants du système éducatif et le marché du travail.

Le marché du travail au Mali est dominé par le secteur agricole (une agriculture de subsistance) qui emploie 63% de la population active en 2006. Le secteur moderne (formel) est encore très étroit et emploie moins de 5% de la population active et se limite à quelques entreprises privées et à l'administration publique. Le reste de la population active travaille dans le secteur informel non agricole, secteur d'activité qui est essentiellement urbain et qui est celui dont le nombre d'emplois augmente le plus.

D'un point de vue d'efficacité économique, il existe un déséquilibre entre l'offre éducative et les emplois disponibles dans l'économie. Ce déséquilibre crée des situations de chômage et de sous utilisation des qualifications disponibles. Il y a, en effet, environ 3 fois plus de jeunes sortants annuellement de l'enseignement supérieur que d'emplois de cadres offerts par an et 1,7 fois plus de jeunes sortants de l'enseignement secondaire et du second cycle du fondamental que de nouveaux emplois d'employés et d'ouvriers qualifiés par an.

Seuls 41% des sortants du supérieur occupent un poste de cadre dans le secteur moderne ; les autres étant sans emploi (25% de chômeurs) ou occupant un emploi qui ne nécessite pas leur niveau de qualification (situation de sous-emploi). Le taux de chômage

Tableau 8 : Distribution des actifs de 25-34 ans selon leur niveau d'éducation et leur statut dans l'emploi, en 2006

Niveau d'éducation	Fondamental		Secondaire		Supérieur	Ensemble
	Aucun	1	Fondamental 2	général et technique		
Cadres	0%	2%	1%	16%	41%	2%
Employés, ouvriers	5%	10%	21%	44%	18%	8%
Manœuvre	1%	1%	0%	0%	0%	1%
Agriculteurs	70%	39%	19%	7%	0%	60%
Autres informels	22%	43%	51%	17%	16%	26%
Chômeurs	2%	4%	8%	16%	25%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : calculs à partir des données de l'ELIM 2006

des sortants du secondaire est également élevé (16%) et leur taux d'insertion dans le secteur moderne faible (16% de cadres et 44% d'employés/ouvriers).

Par ailleurs, le nombre de jeunes actifs qui ne sont jamais allés à l'école (ou qui n'ont pas achevé le fondamental 1) est à peu près équivalent au nombre d'emplois agro-pastoral. Ceci est regrettable d'un point de vue économique dans la mesure où le secteur agricole a justement besoin d'individus ayant au moins fait le fondamental 1 pour améliorer sa productivité.

Matrice des recommandations

Transversal sur l'ensemble du système

Principaux défis:

1. **Maintenir la priorité budgétaire à l'éducation au cours des prochaines années et rendre prioritaire l'enseignement de base dans les allocations intra-sectorielles futures**
2. **Revoir le financement du système par les familles**
3. **Réduire les disparités régionales**
4. **Améliorer l'allocation et la gestion du personnel et des ressources matérielles et didactiques**

Justification de l'intervention	Situation du pays	Piste de politiques éducatives pour l'amélioration	Résultats attendus
	Maintenir la priorité budgétaire à l'éducation au cours des prochaines années		
Au cours des dernières années, le Gouvernement du Mali a fait d'importants efforts budgétaires en faveur de l'éducation, ayant conduit ce secteur à devenir l'une de ses priorités. Il est essentiel que le secteur puisse garder ce niveau de priorité dans les allocations futures à cause de l'importance des objectifs qui lui sont assignés.	En 2008, les dépenses courantes d'éducation représentaient 28,7% des dépenses courantes de l'Etat hors service de la dette plaçant le pays parmi ceux allouant le plus de ressources propres à leur secteur éducatif. L'ensemble des dépenses (courantes et capitales) de l'éducation sur financement national représente en 2008 3,4% du PIB.	Se rapprocher de l'objectif gouvernemental qui est celui d'une augmentation graduelle jusqu'à 30% en 2012 ou en cas de tensions budgétaires conserver la valeur de 2008.	L'éducation continue d'être prioritaire dans les arbitrages inter sectoriels.

Rendre prioritaire l'enseignement de base dans les allocations intra-sectorielles futures

L'atteinte des objectifs du millénaire et en particulier celui de la SPU impose qu'une priorité budgétaire soit accordée à l'éducation, et à l'enseignement fondamental à l'intérieur du secteur de l'éducation afin de couvrir les dépenses salariales mais également les dépenses d'administration du système et de fonctionnement des écoles.	Les allocations budgétaires à l'intérieur du système éducatif ne sont pas suffisamment en faveur de l'enseignement fondamental compte tenu de son niveau de développement actuel. En effet, seulement 36,5% des dépenses courantes d'éducation sont allouées à l'enseignement fondamental contre 46,2% en moyenne dans des pays africains comparables au Mali.	Améliorer la part des dépenses d'éducation allouée à l'enseignement fondamental par le biais d'arbitrages entre l'enseignement fondamental et les enseignements post fondamental.	La part des dépenses courantes accordée à l'enseignement fondamental augmente et se rapproche de la moyenne des pays ayant le même niveau de développement dans le fondamental.
--	--	---	---

Revoir le financement du système par les familles

<p>Tous les coûts associés à la scolarisation des enfants dans le 1^{er} cycle du fondamental à la charge des familles doivent être supprimés ou réduits afin de garantir l'accès et l'achèvement de ce niveau d'enseignement à tous les enfants maliens.</p>	<p>La structure actuelle de l'utilisation des ressources publiques n'aide pas les familles les plus démunies à scolariser leurs enfants dans la mesure où la contribution des ménages dans la partie basse du système est plus importante que dans la partie haute (où très peu d'élèves d'origine modeste accèdent).</p> <p>La dépense totale d'éducation des familles est en augmentation régulière et correspond en 2008 à 16% de la dépense nationale d'éducation. Par ailleurs, les familles contribuent en moyenne pour 33% des dépenses dans les deux cycles du fondamental contre 23% dans les niveaux post fondamental.</p>	<p>Définir et mettre en œuvre un système de financement des niveaux hauts (secondaire général et enseignement supérieur) avec une contribution relative plus élevée des ménages à ces niveaux.</p> <p>Abolition de toutes les cotisations auxquelles les parents sont soumis dans le cadre de l'enseignement fondamental.</p>	<p>Les ménages contribuent de façon quasi-nulle à la scolarisation de leurs enfants au fondamental et des mesures incitatives de maintien à l'école sont mises en place pour les plus démunis afin que ceux-ci puissent continuer leur scolarisation dans les niveaux supérieurs.</p>
---	--	---	---

Réduire les disparités régionales

<p>Assurer le développement du système éducatif de façon équitable et offrir les mêmes conditions d'enseignements aux élèves sur toute l'étendue du territoire.</p>	<p>Les disparités régionales sont très importantes à la fois du point de vue des conditions d'enseignement que des niveaux de scolarisation. Le district de Bamako et les régions de Mopti et de Gao ont un REM moyen supérieur à la moyenne nationale. Les régions du Nord sont celles où les écoles sont les plus éloignées des ménages et qui comptent le plus d'enseignants communautaires avec plus de 40% d'enseignants communautaires dans les régions de Ségou, Tombouctou, Sikasso et Koulikoro. Par ailleurs, Tombouctou, Kidal, Gao et Mopti ont les taux d'achèvement du fondamental 1 les plus faibles du pays.</p>	<p>Tenir compte des enfants en marge du système éducatif et des conditions d'enseignements dans les allocations budgétaires par région.</p> <p>Rapprocher l'école des ménages en particulier dans les régions faiblement scolarisées par un meilleur pilotage de la carte scolaire.</p> <p>Mise en place des campagnes de sensibilisation à l'endroit des familles qui sont encore réticentes à scolariser leurs enfants en particulier les filles et celles qui retirent leurs enfants très tôt de l'école.</p>	<p>L'allocation budgétaire aux régions tient compte de la population d'enfants non scolarisés. Les régions du Nord disposent des mêmes conditions d'enseignement que le reste du pays et rattrapent leur retard en termes de scolarisation.</p>
---	--	--	---

(continued)

Améliorer l'allocation et la gestion du personnel ainsi que des ressources matérielles et didactiques	
<p>L'Etat doit être garant de l'égalité des conditions d'enseignements au sein de tous les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire en allouant de façon équitable le personnel (enseignant et administratif) ainsi que le matériel pédagogique et didactique entre les différentes régions et les établissements scolaires en fonction de leurs besoins.</p> <p>La disponibilité de manuels améliore l'acquisition des élèves.</p>	<p>Dans le fondamental 1, on observe 33% d'aléa dans les affectations des enseignants dans les écoles publiques et communautaires. Au niveau des régions, le taux d'encadrement varie de 35 élèves par enseignant dans la région de Kidal à 73 élèves par enseignant dans le district de Bamako, la moyenne nationale étant de 55.</p> <p>Dans le fondamental 1, en moyenne 1,4 élèves se partagent un manuel de lecture et il existe en moyenne 1 manuel de calcul par élève. Toutefois, on observe une très faible cohérence dans l'allocation des manuels aux écoles, les degrés d'aléa sont respectivement de 73,6 et 79,5 %, respectivement pour les manuels de lecture et de calcul.</p>
	<p>Tenir compte du nombre d'élèves par établissement pour la répartition des ressources.</p> <p>Mettre en place un recrutement régional et sur poste et des incitations pour les zones difficiles.</p> <p>Réduire la chaîne de distribution en envoyant directement les manuels dans les établissements.</p> <p>Impliquer l'association des parents d'élèves dans la réception des manuels et dans leur gestion.</p> <p>Tous les élèves sont fournis en manuels utiles.</p>
	<p>Une meilleure répartition des enseignants et du matériel pédagogique et didactique Les disparités en termes de conditions d'enseignement sont réduites.</p>
Précolaire, principal défi: améliorer le système d'information statistique	
<p>La disponibilité de statistiques fiables est non seulement nécessaire au pays pour mieux connaître ce niveau d'enseignement, mais elle constitue de plus en plus un préalable à l'implication des partenaires au développement dans des programmes nationaux.</p>	<p>Les données sur ce niveau d'enseignement sont très parcellaires. En dehors des effectifs du public, il est difficile de cerner l'effectif des autres types d'établissements (privé, communautaire et communal) rendant difficile toute analyse approfondie de ce niveau d'enseignement.</p> <p>Mettre en place un outil informatique de collecte et de traitement des données statistiques.</p> <p>Les données statistiques du préscolaire sont améliorées par leur prise en compte dans les collectes de données organisées chaque année pour le fondamental.</p> <p>Les données fiables sur le préscolaire sont disponibles annuellement et dans des délais raisonnables.</p>

Fondamental 1 principaux défis: améliorer l'accès et la qualité et diminuer les redoublements et les abandons

Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle

La convention internationale des droits de l'enfant fait de l'accès à l'éducation primaire un droit pour tous, droit que le Forum de Dakar et les OMD ont réaffirmé en 2000 en mettant l'éducation au cœur de toutes les politiques de développement et de stratégie de réduction de la pauvreté.

Au Mali, l'accès de tous les enfants à l'enseignement fondamental reste encore un gros défi. 1 enfant sur 5 n'a pas accès à l'enseignement fondamental en 2008 et seulement 54% atteignent la fin de ce cycle. La pauvreté des populations et l'absence d'une offre de scolarisation à proximité (plus du tiers des enfants de 7-12 ans sont à plus de 30 minutes de l'école fondamentale la plus proche de leur foyer) concourent entre autres facteurs à cette situation.

Meilleur ciblage des nouveaux sites de construction en se basant sur le niveau de scolarisation des régions. Tenir compte des facteurs favorables à la scolarisation des enfants (cantines scolaires, latrines séparées pour les filles...) dans la définition de nouvelles stratégies de développement du système.

Tous les enfants quelque que soient leurs origines sociale et géographique accèdent et finissent le premier cycle du fondamental.

Améliorer la qualité

L'on ne peut se satisfaire d'une scolarisation qui négligerait la qualité car si les enfants vont à l'école c'est pour acquérir des connaissances et des compétences, qui leur serviront dans leur vie adulte et leur permettront de contribuer au développement du pays

Beaucoup d'élèves sont en difficulté dans le système. En 2007, plus de la moitié des élèves des classes ayant subi le test du CNE avaient un niveau inférieur au niveau minimum requis en langue et communication et en sciences mathématiques et technologiques.

Doter les élèves et les enseignants en manuels scolaires et en guides du maître dans les disciplines principales Réduire les redoublements. Améliorer la formation des enseignants.

Recruter plus d'enseignants formés et promouvoir la formation continue dans le système.

Renforcer le système d'évaluation du niveau des apprentissages des élèves.

Plus d'enseignants formés dans le système
Système d'évaluation transparent des résultats des écoles disponibles et incitant les écoles les moins performantes à s'améliorer.

(continued)

Diminuer les redoublements et les abandons scolaires

Retenir le plus d'élèves possible dans le système afin de garantir dans de meilleurs délais l'achèvement universel du cycle.	Au niveau du fondamental 1, depuis 2004, les abandons stagnent en moyenne autour de 23 %. La proportion des redoublants est passée de 19% en 2004 à 14 % en 2008.	Mettre en place un système de suivi pédagogique pour les élèves en difficulté. Normaliser progressivement les établissements à cycle incomplet afin d'éviter les situations de discontinuité éducative. Mettre en place des mesures ad hoc de stimulation de la demande (cantines scolaires, mesures incitatives à l'endroit des populations vulnérables).	La rétention des élèves dans le système est améliorée. L'efficacité interne du système est améliorée et moins de ressources sont gaspillées pour cause de redoublements et d'abandons précoces
--	---	--	---

Fondamental 2 principaux défis: Diminuer les abandons et améliorer la qualité

Permettre à une proportion plus importante de jeunes de bénéficier de neuf années d'éducation de base de qualité.	En 2008, le taux d'accès dans le Fondamental 2 est de 45% et seulement 34% de jeunes achèvent le cycle. Le taux d'abandon est estimé à 15% et la proportion des redoublants à 17%. Par ailleurs, il faut dix années de scolarisation pour former un alphabète durable.	Améliorer la formation des enseignants. Promouvoir la formation continue des enseignants. Mettre en place un système de suivi pédagogique pour les élèves en difficulté. Mettre en place des mesures ad hoc de stimulation de la demande (cantines scolaires, mesures incitatives à l'endroit des populations vulnérables). Mettre en place un système d'évaluation régulière comme dans le F1.	La rétention des élèves dans le système est améliorée. L'efficacité interne du système est améliorée et moins de ressources sont gaspillées pour cause de redoublements et d'abandons précoces. Système d'évaluation transparent des résultats des écoles disponibles et incitant les écoles les moins performantes à s'améliorer.
---	--	---	--

Secondaire général, principaux défis : préparer les sortants du secondaire à un enseignement supérieur de qualité internationale

Améliorer les conditions d'enseignements qui se sont dégradés durant les dernières années et mettre ce niveau d'enseignement en phase avec les besoins du monde moderne qui demande plus de compétences technologiques et scientifiques.	L'enseignement supérieur n'arrive pas à absorber chaque année la totalité des bacheliers. Et ceux qui ne continuent pas leur scolarité à l'enseignement supérieur ont du mal à s'insérer sur le marché du travail puisque 16% d'entre eux sont au chômage, 16% sont des cadres, 44% sont des employés/ouvriers.	Revoir fondamentalement la configuration actuelle du niveau d'enseignement afin de l'orienter vers plus d'enseignements scientifiques et technologiques. Mettre à disposition des établissements des bibliothèques, des outils informatiques et des laboratoires équipés. Former plus d'enseignants dans les matières scientifiques et technologiques. Réguler les flux à l'entrée de ce niveau d'enseignement.	Adéquation entre les sortants du secondaire générale et la capacité d'accueil du supérieur. Les sortants du secondaire sont mieux outillés et s'insère plus facilement sur le marché de l'emploi.
--	---	--	---

Enseignement technique et professionnel, Principaux défis : Améliorer la qualité et rendre ce niveau d'enseignement plus compatibles avec les besoins de l'économie malienne

La formation du pays doit être adaptée à ses réalités économiques et aux besoins de son marché du travail afin que l'éducation puisse contribuer à la croissance économique du pays ce qui aura pour conséquence de réduire de manière efficace la pauvreté	L'ETP concerne un peu plus de 60 000 élèves en 2008. Il est essentiellement professionnel avec plus d'élèves dans les formations tertiaires longues. Les débouchés pour ce niveau d'enseignement étant plus élevés dans le secteur primaire (agriculture élevage) et secondaire (extraction aurifère) que dans le secteur tertiaire.	Diversifier les formations avec plus d'élèves orientés vers les filières CAP. Développer plus d'offre de formation vers le secteur primaire le monde rural et le secteur secondaire. Initier et mener des enquêtes ponctuelles auprès des employeurs afin d'évaluer la performance des sortants de ce niveau d'enseignement.	Des dispositifs de formation permettant d'améliorer l'adéquation entre offre et demande de travail sont mis en place. Les sortants de ces niveaux d'enseignement sont dotés de compétences nécessaires facilitant leur insertion sur le marché de l'emploi et améliorant leur productivité dans leur secteur d'activité.
---	--	---	---

(continued)

Enseignement supérieur, principaux défis: Améliorer la qualité et la pertinence des formations

<p>L'enseignement supérieur et la recherche scientifique doivent répondre aux besoins des cadres supérieurs qualifiés dans les secteurs clés de l'économie du pays. Pour garantir ce résultat, la priorité pour ce niveau d'enseignement doit être l'amélioration de la qualité vers les standards internationaux et non sa massification.</p>	<p>Depuis 2004, l'effectif des étudiants à l'université de Bamako s'est accru en moyenne de 22% chaque année sans augmentation conséquente des capacités d'accueil et des conditions d'enseignement. Cette situation a entraîné une dégradation des conditions d'enseignement, une baisse de la qualité. Par ailleurs, seuls 41% des sortants de l'enseignement supérieur occupent un poste de cadre dans le secteur moderne, 25% sont au chômage et 34% occupent un emploi sous-qualifié par rapport à leurs compétences.</p>	<p>Orienter les ressources additionnelles à l'amélioration des conditions d'enseignement. Promouvoir un enseignement supérieur technique en développant des filières courtes conduisant au BTS dans des secteurs où la demande en compétence est reconnue en modifiant par exemple en faveur de ces filières les critères d'obtention des aides sociales. Redéfinir les critères d'octroi de bourses aux étudiants. Réguler les flux à l'entrée de l'Université. Initier et mener des enquêtes ponctuelles auprès des employeurs afin d'évaluer la performance des sortants de ce niveau d'enseignement.</p>	<p>Des formations supérieures plus en phase avec les besoins de l'économie et les objectifs de développement du Mali. Les conditions d'enseignements sont améliorées. Réduction du taux de chômage des diplômés du supérieur</p>
--	--	--	--

Formation professionnelle et le Non formel, principal défi : Améliorer leur gouvernance

<p>La formation du pays doit être adaptée à ses réalités économiques et aux besoins de son marché du travail afin que l'éducation puisse contribuer à la croissance économique du pays ce qui aura pour conséquence de réduire de manière efficace la pauvreté</p>	<p>L'offre de formation professionnelle actuelle consiste en une multitude de petits programmes indépendants (pour les non-orientés, via les CED, via l'apprentissage dual, formation modulaire etc.). Ces programmes sont souvent des programmes courts, ne débouchant généralement pas sur l'obtention d'une qualification reconnue ou sanctionnées par un diplôme. Par ailleurs, il y a une trop faible représentation des formations agricoles et de spécialisation technique.</p>	<p>Améliorer la Gouvernance dans le secteur de la formation professionnelle, en développant un dispositif de suivi/évaluation et en mettant en place une stratégie de diffusion et de mutualisation des bonnes pratiques, des résultats et des expériences. Mettre en place un système national de reconnaissance des qualifications de ces formations et de délivrance de diplômes.</p>	<p>Ces formations sont plus en phase avec les besoins de l'économie. Améliorer la productivité du secteur informel.</p>
--	--	--	---

Notes

¹ Tranche d'âge théorique des deux cycles du fondamental.

² Elle représentera à cette date 25 % de la population totale, soit pratiquement la même proportion qu'actuellement.

³ Sauf pour l'année 2008 où ce sont les dotations budgétaires. Mais dans le contexte malien, les exécutions budgétaires ont été assez proches des dotations dans le passé.

⁴ DNSI, 2007 : Pauvreté et Education au Mali : les déterminants de la fréquentation scolaire

⁵ Le tableau présente les informations disponibles pour le système public (public et communautaire), sachant qu'on utilise la valeur des coûts unitaires exprimée en pourcentage de PIB par habitant pour conduire ces comparaisons.

⁶ Un détail des rémunérations moyennes et des effectifs de personnel se trouve dans le tableau 2 en annexe du rapport complet.

⁷ La région de Kidal est une région de faible scolarisation, elle ne compte en effet que 39 écoles (dont 36 publiques), et ces écoles ne scolarisent que 5274 élèves.